



**ECONOMIE
CIRCULAIRE**
et durable

PARTENARIAT
entreprises

CHARTRE DU CLUB D'ENTREPRISES

Pays de Gex & Valserhône

Le Club d'Entreprises NetWork est un réseau professionnel composé d'adhérents (chefs d'entreprises, managers, créateurs d'entreprise...) de tous secteurs d'activités et d'acteurs de l'ESS, présents sur les territoires Pays de Gex et Valserhône et partageant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs. Le Club est un espace de mutualisation, une plateforme interactive permettant de représenter les enjeux du territoire, d'encourager les initiatives et de porter des expérimentations, de penser et créer de l'innovation sociale et économique. Il est un levier local, challengeur, ouvert à d'autres adhérents ayant la même volonté. Il est aussi un lieu de rencontres et d'échanges d'informations pratiques, utiles à tous les membres (solutions logements, transports, mesures pour l'emploi, actualités économiques du territoire, etc.)

Objectifs – Missions

Nos principaux objectifs sont :

- Développer des partenariats gagnant-gagnant,
- Echanger des retours d'expériences,
- Mutualiser des solutions, des actions concrètes et apporter de la visibilité,
- Favoriser l'emploi sur le territoire
- Etre acteurs du développement économique local
- Construire des solutions et être force de proposition face à nos problématiques communes,
- Développer les bonnes pratiques et les synergies,
- Développer des passerelles entre les entreprises et l'insertion,
- Améliorer nos pratiques d'un point de vue humain, environnemental, économique...
- Mettre en œuvre sa responsabilité sociétale,
- Accroître son ancrage territorial et sa visibilité,
- Intégrer les collectivités à un projet commun afin de le concrétiser,
- Associer les institutions locales (Pôle Emploi, Mission Locale, Points Accueil Solidarité, Cap Emploi, etc.)

Etique et Valeurs

- Partenariat,
- Co-développement et projet collectif,
- Ecoute,
- Solidarité,
- Coopération,
- Engagement
- Entraide,
- Echange et partage,
- Bonnes pratiques,
- Bienveillance et respect,
- Transparence,
- Convivialité.

Statut

Le Club NetWork est un groupe libre né le 21 février 2019 et d'une durée illimitée, sauf décision de dissolution ou changement de statut. Il est porté par un « Comité Pilote » constitué d'acteurs impliqués dès la naissance du projet. Il est animé par l'AGCR/Alfa3a et soutenu par le FSE sur 2019-2020. Il requiert une adhésion libre sur simple volontariat, renouvelée tacitement chaque année.

Organisation – Structure

Un « Comité Pilote » : constitué par les acteurs volontaires, impliqués à l'origine du projet. Puis les membres seront élus chaque année par l'ensemble des adhérents sur simple cooptation. Membres : Le Comité Pilote attribue la qualité de membre à chaque nouvelle demande d'adhésion. Adhésion annuelle, renouvelée sur tacite reconduction.

Fréquence et fonctionnement

Les membres du Club d'Entreprises s'engagent à participer activement aux projets, à au moins 1 groupe de travail thématique et aux réunions plénières. En cas d'absence, ils peuvent se faire représenter par un collaborateur de leur entreprise. Les réunions plénières ont lieu tous les 2 mois. Le calendrier est déterminé annuellement et est disponible sur le site web NetWork. L'organisation de tout autre évènement (table ronde, rencontre, forum, etc.) sera communiqué au fil de l'année et paraîtra également sur le site web.

Chaque membre s'engage à participer à un des groupes de travail. Les membres qui les constituent organisent leurs rencontres, selon leurs modalités et leurs disponibilités. Un compte-rendu des avancées sera restitué à chaque réunion plénière.

Un outil numérique permettra de communiquer entre les membres du Club afin de mutualiser les échanges.

Il est possible d'inviter un nouveau membre et de participer à une 1^{re} rencontre avant une demande d'adhésion.

Cotisations

Aucune adhésion n'est demandée sauf si une cotisation annuelle est décidée ultérieurement, elle sera décidée par le Comité Pilote. Une participation aux frais de fonctionnement peut être décidée par le Club, tels que certains ateliers ou interventions d'experts, ou des coûts liés à l'organisation d'évènements mis en place par le Club. Elle restera acquise au Club, même en cas de sortie de l'adhérent.

Engagement des adhérents

Apporter dans le cadre de la vie du Club l'expertise de son domaine de compétence, Pratiquer un mode d'échange équitable et généreux entre membres, Ouvrir son réseau relationnel aux autres membres, défendre et promouvoir les intérêts du Club auprès de personnes extérieures, Favoriser les mises en relation, Accepter de vouloir partager, d'apporter des informations pertinentes, d'être à l'écoute, Etre transparent dans ses attentes, faire preuve d'éthique et de morale, Assister aux réunions du Club dans l'année, participer aux réunions des groupes de travail, Respecter la liberté de parole au sein du Club, respecter les opinions d'autrui, favoriser la fluidité des échanges, Renforcer la confiance des autres membres par une attitude positive, constructive et dans la bonne humeur. Le non-respect de la présente Charte entraînera l'exclusion du Club.

A Valserhône, le 20 juin 2019,

Les Membres Du Club d'Entreprises Network.